



**Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/EG, Article 31**

Natrium Hypochlorite 3%

Édition: 6 Juin 2012 / Version 1.0
Nom du produit: Hypochlorite de Sodium 3%

1. Identification de la substance/ de mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit : Natrium Hypochlorite 3%
Code du produit : 900-8400
CAS-nombre : 7681-52-9
EC-nombre : 231-668-3

Distributed by: Distribuido por:
Distribue par: Vertrieb durch

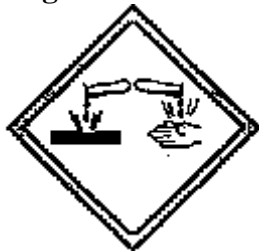
DE Healthcare Ltd
Unit 9, Kingsthorpe Business Centre
Northampton NN2 6NE UK

UK 01634878750
Emergency #: Chemtrec US (800) 424-9300
International: 001 703-527-3887
Fax +44 (0) 1634 87 87 51
email: info@cybertechbrand.com

2. Identification des dangers

Classification selon le règlement (EG) nr. 1272/2008

Pictogrammes de danger:



GHS05 Corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Classification selon la directive 67/548/EEG ou Directive 1999/45/EG Néant



R36/38: Irritant pour les yeux et la peau

R31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no. 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hypochlorite de sodium, solution

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

3. Composition/informations sur les composants

Chemical caractérisation: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 7681-52-9 EINECS: 231-668-3	Hypochlorite de sodium, solution C R34; N R50 R31 S 1/2-28-45-50-61 Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400	2,5-10%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risqué citées, se référer au chapitre 16.

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Après inhalation

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Information pour médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité

Aucune mesure particulière n'est requise.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbent (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Manipulation et stockage**Manipulation:**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions

Aucune mesure particulière n'est requise.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Néant.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

Protection des mains:



Gants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme à 20°C	: Liquide
Couleur	: Vert clair
Odeur	: Chlorée
Valeur du pH	: Non déterminé
Changement d'état	
Point de fusion	: Non déterminé
Point d'ébullition	: Non déterminé
Température d'inflammation	: Non applicable
Auto-inflammation	: Le produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif
Pression de vapeur à 20 °C	: 23 hPa
Densité à 20 °C	: 1,01 g/cm ³
Solubilité dans l'eau à 20 °C	: Entièrement miscible
Solvants organiques	: 0,0 %
Eau	: 97,0%.
Autres informations disponibles.	: Pas d'autres informations importantes

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Informations toxicologiques

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'irritation:

De la peau:

Irrite la peau et les muqueuses.

Des yeux:

Effet d'irritation.

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

12. Information écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques

Indications générales

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Emballages non nettoyés

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14. Informations relatives au transport

ONU no : néant

ADR/ IMDG/ IATA : néant

Nom d'expédition des Nations unies

ADR, IMDG, IATA : néant

Classe(s) de danger pour le transport

ADR label : néant

IMDG, IATA

Classe : néant

Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA : néant

Dangers pour l'environnement:

Marine polluant : Non

Précautions particulières à prendre

par l'utilisateur : Non applicable

Transport en vrac conformément

à l'annexe II de la convention

MARPOL 73/78 et au recueil

IBC : Non applicable

“Règlement type” de l'ONU : -

15. Informations réglementaires

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Fiche de données de sécurité REACH réglementation (EG) 1272/2008.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.